- ANNEXE I -

Rapport du Maréchal Vaillant à l'Empereur au sujet des voies ferrées en Algérie

RAPPORT A L'EMPEREUR

Paris, le 8 Avril 1857

SIRE,

"Votre Majesté a pensé que le moment est venu de doter l'Algérie
"de chemins de fer, afin de donner satisfaction aux intérêts agri"coles déjà crées, et d'en hâter le développement progressif. Les
"chemins de fer doivent, en effet, être considérés comme un des
"plus puissants éléments de la prospérité future de notre vaste
"conquête; un réseau de voies ferrées, embrassant les trois pro"vinces, y portera la vie et la richesse, par le commode et rapide
"transport des produits du sol et de l'industrie, comme aussi par
"les facilités données aux mouvements colonisateurs d'une popula"tion croissante.

"J'ai donc recherché les moyens de réaliser les vues de Votre
"Majesté; et, à l'aide d'études faites sur le terrain, soit par
"les ingénieurs du Gouvernement, soit par l'industrie privée qui,
"depuis plusieurs années déjà, s'est occupée de cette question,
"j'ai fait élaborer le projet d'un réseau général de chemins de
"fer algériens.

"Ce réseau se composerait :

"10) D'une grande ligne parallèle à la mer, reliant les "chefs-lieux des trois provinces, et desservant les prin"cipales localités, à l'est, entre Alger et Constantine,
"et, à l'ouest, entre Alger et Oran, avec embranchement
"sur Tlemcen par Sidi-Bel-Abbès;

"2°) De lignes partant des principaux ports et aboutis"sant à cette grante artère, de manière à mettre en com"munication Bone et Philippeville avec Constantine,
"Bougie avec Sétif, Ténès avec Orléansville, Mostaganem
"et Arzew avec Relizane.

"Les contrées au sud de l'artère principale seraient mises "en rapport avec le système général par des routes de terre "actuellement existantes ou en cours d'exécution.

"Ces routes de terre, dues aux bras de notre infatigable
"armée, et déjà nombreuses, viennent de la lisière du Saha"ra et relient entre eux des centres de population tels que
"Sebdou et Tlemcen, Daya et Sidi-Bel-Abbès, Tiaret et Orlé"ansville, Teniet-El-Hâad et Miliana, Boghar et Médéa,
"Bouçada et Sétif, Batna et Constantine, Tébessa et Guelma,
"et d'autres localités plus ou moins importantes.

"Ainsi, par le double mouvement qui constitue l'échange com"mercial, en même temps que s'écouleront, vers les ports
"d'embarquement, les produits de ces immenses plaines qui se
"succèdent des frontières du Maroc aux frontières de Tunis,
"les produits des usines et des fabriques de la mère patrie

"pénètreront et se répandront rapidement dans toutes les "parties de l'Algérie,

"Tel est, Sire, le projet que j'ai l'honneur de soumettre "à l'approbation de Votre Majesté.

"Les diverses parties dont il se compose seraient exécutées "au fur et à mesure que les besoins de la colonisation en "feraient reconnaitre l'opportunité.

"Il parait résulter d'études statistiques faites avec soin
"que, parmi les paroours de l'Algérie, il en est trois prin"cipaux, un par province, sur lesquels les transports en
"marchandises et en voyageurs suffisent, dès ce moment, pour
"assurer aux voies ferrées des éléments de vie et de succès.
"Ces parcours sont ceux qui se trouvent : 1º entre Alger,
"Blida et Amoura, desservant les grands marchés arabes de la
"plaine du Cheliff ; 2º entre Constantine et Philippeville,
"transit.commercial le plus fréquenté aujourd'hui ; 3º enfin,
"entre Oran et Saint-Denis-Du-Sig, section qui sert à l'écou"lement des riches produits des plaines du Sig, du Tlélat et
"de l'Eghris.

"Ces trois lignes pourraient être concédées à des compagnies "particulières, aux conditions qui seraient ultérieurement "déterminées.

"En dehors de ces trois premières lignes, et conformément à "la pensée émise par Votre Majesté, une partie de l'armée, "lorsque le gouverneur général jugerait devoir lui donner

"cette destination, serait employée à faire des travaux de "terrassement des grandes sections se rattachant aux lignes "concédées, et préparerait ainsi l'exécution ultérieure du "système général des voies ferrées de l'Algérie.

"Une telle oeuvre, accomplie par l'armée pendant la paix, et "rappelant avec plus de grandeur encore les travaux exécutés "en Algérie par les légions romaines, augmenterait le renom "de nos soldats, agrandirait le champ tracé à la colonisation "européenne, et hâterait le moment où la population indigée, "reconnaissant enfin l'ascendant de notre civilisation et se "décidant à en accepter les bienfaits, confondra ses intérêts "agricoles et commerciaux avec ceux de la France.

"Si Votre Majesté approuve ces propositions, je la prie de "vouloir bien revêtir de sa signature le projet de décret "ca-joint.

"Je suis, avec le plus profond respect,

"Sire,

"De Votre Majesté

"Le très obéissant, très dévoué serviteur

"et très fidèle sujet.

"Le maréchal de France, ministre secrétaire "d'Etat au département de la guerre,

"VAILLANT."